

# ATELIER RÉGIONAL SUR LES DÉPENSES FISCALES

## RAPPORT DE L'ATELIER

LES 27 ET 28 JUILLET 2022,  
LAGOS, NIGERIA



Facilitated by



# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	2
SÉANCE 1 : UN CADRE DE GOUVERNANCE POUR L'ESTIMATION, LA COMMUNICATION ET L'ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES .....	5
SÉANCE 2 – DÉFINIR UN POINT DE RÉFÉRENCE.....	7
SÉANCE 3 : ESTIMER LES RECETTES ABANDONNÉES .....	9
SÉANCE 4 : COMMUNICATION DES DÉPENSES FISCALES .....	11
SÉANCE THÉMATIQUE SPÉCIALE .....	13
SÉANCE 5 : ÉVALUATION EX-ANTE ET ÉVALUATION EX-POST DES DÉPENSES FISCALES.....	15
SÉANCE 6 : ENCOURAGER LA RÉFORME DES DÉPENSES FISCALES.....	18
PRINCIPALES CONCLUSIONS ET ÉTAPES SUIVANTES .....	20
INTERVENANTS.....	21
PARTICIPANTS À L'ATELIER.....	25
ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR DE L'ATELIER .....	27

## INTRODUCTION

Les dépenses fiscales (DF) ont un impact significatif sur la capacité des états à mobiliser les recettes nationales, lutter contre le changement climatique, se remettre de la pandémie de COVID-19 et, en dernier lieu, réaliser les Objectifs de développement durable (ODD). Si elles ne sont pas gérées de près et évaluées en permanence, les DF peuvent mettre en péril la transparence des budgets et impôts nationaux et réduire l'efficacité des régimes fiscaux. L'ATI reconnaît la pertinence du sujet pour ses états membres. L'engagement 3 de la [Déclaration 2025 de l'ATI](#) stipule : « Nous allons améliorer la transparence fiscale en publiant les dépenses fiscales régulièrement afin de permettre des évaluations coûts-avantages et, en dernier lieu, aider à réduire les dépenses fiscales inutiles, améliorer la confiance des contribuables et créer une plus grande homogénéité pour tous les types d'entreprises. Nous allons améliorer la coopération entre les agences en matière de dépenses fiscales et encourager la coordination des activités d'octroi d'avantages fiscaux. »

L'atelier s'appuie sur cet engagement et la [Base de données globales des dépenses fiscales \(Global Tax Expenditures Database \(GTED\)\)](#), lancée par le Conseil sur les Politiques économiques (CEP) et l'Institut allemand de développement (DIE, devenu l'Institut allemand du développement et de la durabilité, IDOS) en juin 2021. Grâce à sa couverture internationale, la GTED aide à plus de transparence sur les DF et met en lumière leur rôle crucial dans les régimes fiscaux du monde entier. Tel que cela est indiqué dans la GTED, le nombre des pays qui communiquent leurs DF a régulièrement augmenté au fil des années. Cependant, l'étendue et la qualité des rapports varient de façon importante. Par ailleurs, seuls quelques pays dans le monde ont commencé à systématiquement évaluer les DF qu'ils utilisent afin de déterminer si ce sont des outils stratégiques économiques.

L'atelier de Lagos au Nigeria, a été le premier d'une série d'ateliers régionaux organisé par l'ATI, le CEP et le IDOS. Rassemblant environ 70 participants de 18 pays, l'atelier a été la preuve de l'engagement des différentes parties prenantes dans la région et des autres pays invités. À cette occasion, la Communauté Économique des États de

## **ATELIER RÉGIONAL SUR LES DÉPENSES FISCALES - Rapport**

l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Forum des administrations fiscales Ouest-africaines (FAFOA) et le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), l'ont rejoint au titre de partenaires locaux. L'événement a offert une opportunité unique aux pays membres de l'ATI et aux autres gouvernements intéressés pour échanger avec des partenaires régionaux et des spécialistes internationaux au sujet de l'estimation de la gouvernance, de la communication et de l'évaluation des DF. Plus spécifiquement, l'atelier avait pour objectif de :

- **Débattra des aspects essentiels** de la gestion, de la communication, de l'estimation et de l'évaluation des DF, comme la collecte et le traitement de données, les approches de benchmarking et l'estimation des recettes abandonnées, la conception de modèles coûts-avantages, etc.
- **Donnera un aperçu des bonnes pratiques et des normes** afin d'évaluer l'efficacité et le caractère effectif des provisions pour DF et examinera les évaluations existantes par rapport aux dites pratiques et normes.
- **Définira les voies vers la réforme** et discutera des opportunités et des défis afin d'améliorer encore la communication et l'évaluation des DF.
- **Offrira une plate-forme pour l'apprentissage et les échanges** entre pairs en s'appuyant sur les connaissances et la richesse des expériences des participants à l'atelier.
- **Lancera la création de réseaux régionaux de DF** afin de permettre un échange permanent et une assistance au niveau des pairs en matière de réformes.

L'atelier a été organisé en sept séances : la Séance 1 s'est penchée sur le cadre de gouvernance afin d'évaluer la communication et d'estimer les DF et les Séances 2 et 3 ont abordé deux sujets étroitement liés : le benchmarking et l'évaluation des recettes abandonnées dans les DF. La Séance 4 a analysé la communication des DF et la

## **ATELIER RÉGIONAL SUR LES DÉPENSES FISCALES - Rapport**

dernière séance de la première journée de l'atelier a été divisée en deux parties : la présentation d'un projet de communication et évaluation des DF régionales réalisé par la CEDEAO et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), et une discussion sur les incitatifs fiscaux dans les secteurs de l'extraction. La deuxième journée a commencé par une séance d'évaluation des DF et la dernière séance a traité du besoin urgent et des défis de la réforme des DF.

# SÉANCE 1 : UN CADRE DE GOUVERNANCE POUR L'ESTIMATION, LA COMMUNICATION ET L'ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

## Objectif

Cette séance a donné un aperçu des expériences et bonnes pratiques actuelles en définissant des cadres de gouvernance pour les dépenses fiscales sur la base d'informations internationales et régionales.

## Contexte

Un cadre législatif et réglementaire solide entourant la gestion des dépenses fiscales est essentiel. Par exemple, toutes les dépenses fiscales doivent être reprises dans les lois fiscales correspondantes et non dans une législation secondaire. De la même façon, la communication des dépenses fiscales doit être étroitement liée à la procédure budgétaire. Les responsabilités d'approbation, de gestion et de suivi des dépenses fiscales doivent être concentrées dans le ministère chargé de la politique fiscale générale. Les objectifs de la politique visés par les dépenses fiscales doivent être clairement énoncés et intégrés dans un cadre garantissant la cohérence des politiques entre les dépenses fiscales et les autres programmes ou engagements de dépenses. Ce cadre doit aussi couvrir les évaluations ex-ante et ex-post des DF.

## Intervenants

Christian Hallum (Oxfam) et Christian von Haldenwang (équipe IDOS & GTED), suivis d'un exercice dynamique basé sur des groupes de réflexion impliquant tous les participants.

## Principales conclusions de la Séance 1

Christian von Haldenwang a présenté les grandes lignes d'un cadre de gouvernance des dépenses fiscales basé sur la « chaîne de valeur des DF », ce qui couvre la mise en place, la gestion et l'évaluation des DF. Bien qu'il soit juste de dire que nous ne possédons pas encore un ensemble codifié de connaissances sur la gouvernance des DF, il est possible d'identifier certains principes dont les gouvernements peuvent vouloir tenir compte lors de chaque étape. Par exemple, il serait raisonnable que la mise en place des DF implique à la fois le Ministère des finances (MF) et le Parlement car les deux jouent un rôle important lors des étapes ultérieures. Évaluer les impacts éventuels des nouvelles DF aide à améliorer leur conception. La simplicité et la transparence des procédures sont importantes pour éviter les distorsions du marché et les abus des DF. Une communication et des évaluations régulières sont utiles pour évaluer si les DF atteignent leurs objectifs respectifs et à quel prix. Christian Hallum a fourni du contenu supplémentaire à cette approche en soulignant la pertinence de la gouvernance des DF dans la recherche de régimes fiscaux progressifs et la lutte contre les inégalités. Pour y parvenir, il est essentiel d'atteindre les parties prenantes, d'encourager la participation des citoyens et de garantir un niveau élevé de coordination entre les différentes agences et niveaux gouvernementaux. La gouvernance des DF devra aussi tenir compte du fait que les DF génèrent fréquemment des débordements interfrontaliers et peuvent contribuer à une concurrence fiscales dangereuse entre les pays.

La séance s'est conclue par les avis des participants dans la salle qui ont été répartis en groupes de réflexion de trois pour discuter des questions suivantes : « À quels défis spécifiques faites-vous face dans votre pays grâce à la gouvernance des dépenses fiscales (mise en place, application, évaluation des DF) ? Comment gérez-vous ces défis ? » Si certains des points évoqués étaient spécifiques à un pays (par ex. temps insuffisant accordé au Parlement pour examiner le rapport des DF ou aucune définition de référence claire), de nombreuses questions ont été partagées par plusieurs pays représentés lors de l'événement. Par exemple, le manque de coordination entre les institutions impliquées lors des différentes étapes de la procédure des DF a été mis en lumière comme étant l'un des principaux défis par les représentants de plusieurs pays. De plus, certaines questions soulevées par les participants ont été à nouveau évoquées dans les autres séances de l'atelier. Le manque de données, par exemple, a été mentionné ici mais aussi dans la Séance 3 (Estimation des recettes abandonnées). De plus, le besoin d'une procédure d'évaluation et d'un cadre de suivi a été mentionné et également repris dans la Séance 5 (évaluation ex-ante et évaluation ex-post des DF). Enfin, le manque de volonté politique et le manque de coordination entre les institutions ont été mentionnés comme étant des obstacles à l'évolution des DF ou à l'encouragement des réformes et ont été repris dans le groupe final de la Séance 6.

## Présentations

Les présentations de la Séance 1 se trouvent [ici](#).

## Documentation supplémentaire

- Celani, A., Dressler, L., & Wermelinger, M. (2022).** Building an Investment Tax Incentives database. Methodology and initial findings for 36 developing countries. OECD Working Papers on International Investment 2022/01. Paris: OCDE. <https://www.oecd-ilibrary.org/content/paper/62e075a9-en>
- de Renzio, P. (2021).** Coordination, Evidence and Accountability: Reforming the governance of tax expenditures in Latin America. Washington, DC: International Budget Partnership. <https://internationalbudget.org/publications/reforming-the-governance-of-tax-expenditures-in-latin-america/>
- IMF, OECD, UN, & World Bank. (2015).** Options for Low Income Countries' Effective and Efficient Use of Tax Incentives for Investment. A report to the G-20 Development Working Group. Washington, DC: IMF <https://www.imf.org/external/np/g20/pdf/101515.pdf>
- OCDE. (2010).** Tax Expenditures in OECD Countries. OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/9789264076907-en>
- Shaxson, N. (2015).** The West African Tax Giveaway: new report. Tax Justice Network. <https://taxjustice.net/2015/08/25/the-west-african-tax-giveaway-new-report/>
- Therkildsen, O., & Bak, A. K. (2019).** Democratisation in Tanzania: No Elections Without Tax Exemptions. ICTD Working Paper 98. Brighton: Institute of Development Studies. <https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/handle/20.500.12413/14544>
- UK National Audit Office. (2020).** The management of tax expenditures. Report by the Comptroller and Auditor General. London: HM Revenue & Customs, HM Treasury. <https://www.nao.org.uk/wp-content/uploads/2020/02/The-management-of-tax-expenditure.pdf>

## SÉANCE 2 – DÉFINIR UN POINT DE RÉFÉRENCE

### Objectif

Cette séance a offert une plateforme de discussion sur les aspects normatifs et techniques essentiels des définitions d'un point de référence et de leur influence sur les régimes des dépenses fiscales.

### Contexte

Les dépenses fiscales sont définies comme étant des écarts par rapport à un « régime fiscal de référence » qui doit s'appuyer sur les principes essentiels de bonne conception de politique fiscale, comme la justesse, l'efficacité, la transparence et la simplicité. La définition du point de référence devra être aussi large que possible et devra avoir pour objectif d'éviter les exceptions à la règle générale. Pourtant, dans certains cas, les définitions d'un point de référence peuvent être controversées. En Allemagne, par exemple, les taux de TVA réduits pour les produits alimentaires sont exonérés de déclaration et d'évaluation des dépenses fiscales car on considère qu'ils font partie du régime fiscal de référence. Certains pays comme le Canada et le Royaume-Uni font la différence entre les dépenses fiscales « structurelles » et « non structurelles », ces dernières étant des écarts par rapport à la référence considérée comme faisant partie intégrante du régime, comme une allocation de base pour l'imposition du revenu personnel.

### Intervenants

Contributions de Darlingston Talery (FAFOA & Liberia Revenue Authority) et Kyle Mc Nabb (ODI), suivie d'une intervention des membres du Parlement Julius F. Fonge (Membre du Parlement du Cameroun) et Fatou Cham (membre du parlement de Gambie).

### Principales conclusions de la Séance 2

La séance a commencé par une présentation de Kyle Mc Nabb qui a donné un aperçu de la façon dont on pouvait définir un régime fiscal de référence. En plus de discuter de certains aspects techniques et méthodologiques au sujet de la définition d'une référence, le message principal de Kyle était clair : définir une référence n'est pas toujours simple, il n'y a pas de plan général et, dans certains cas, il est simplement impossible de déterminer si une disposition spécifique doit être considérée comme faisant partie du régime fiscal de référence ou classée comme une DF. Par exemple, le rapport des DF publié par le Royaume-Uni stipule que certaines dispositions présentent des caractéristiques des DF et des exonérations structurelles.

Le commissaire Darlingston Talery a présenté en détail le cas du Liberia en se concentrant surtout sur l'impôt sur le revenu et a présenté plusieurs perspectives qui ont résonné auprès des participants à l'atelier. Une question partagée avec plusieurs autres pays a été l'observation que les DF du secteur du ciment avaient été rapidement limitées mais n'avaient pas fait baisser les prix du ciment. Un autre point a abordé la question de l'absence de déclaration : environ 60 pour cent des contribuables libériens qui bénéficient d'encouragements à l'investissement ne déposent pas de déclaration, ce qui est un grand défi pour l'estimation des recettes abandonnées et la communication des DF.

La séance s'est terminée avec un groupe de membres du Parlement du Cameroun et de la Gambie. Les membres du groupe ont discuté du régime fiscal de référence de leurs pays et de leurs combinaisons fiscales respectives. Ils ont aussi discuté du besoin d'un examen approfondi des rapports de DF au sein des parlements nationaux et du besoin de laisser assez de temps aux parlementaires pour examiner et commenter les rapports. Les deux membres du parlement ont souligné la nécessité de mieux examiner les DF et le membre du parlement du Cameroun a mentionné deux questions concrètes qui se posent souvent dans les pays riches en ressources : le défi de la définition d'un régime de référence en ce qui concerne le secteur de l'extraction et l'existence de grosses exonérations incluses dans les contrats d'extraction à long terme. Ces sujets ont ensuite été repris dans la Séance thématique.

## Présentations

Les présentations de la Séance 2 se trouvent [ici](#).

## Documentation supplémentaire

**Congressional Budget Office (2021).** How Specifications of the Reference Tax System Affect CBO's Estimates of Tax Expenditures. <https://www.cbo.gov/system/files/2021-12/57543-Tax-Expenditure.pdf>

**Kassim, L., & Mansour, M. (2018).** Tax expenditures reporting in developing countries: An evaluation [Les rapports sur les dépenses fiscales des pays en développement : une évaluation]. *Revue d'économie du développement*, 26(2), 113-167.

[https://www.cairn-int.info/article-E\\_EDD\\_322\\_0113--tax-expenditures-reporting-in.htm](https://www.cairn-int.info/article-E_EDD_322_0113--tax-expenditures-reporting-in.htm)

**Oosterhuis, F., Ding, H., Franckx, L. & Razzini, P. (2014).** Enhancing comparability of data on estimated budgetary support and tax expenditures for fossil fuels, Directorate General for the Environment of the European Commission, European Commission.

[https://ec.europa.eu/environment/enveco/taxation/pdf/201412ffs\\_final\\_report.pdf](https://ec.europa.eu/environment/enveco/taxation/pdf/201412ffs_final_report.pdf)

**Sladoje, M. (2017).** How Do We Measure Tax Expenditures? The Zambian Example.

[https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/123456789/13380/ICTD\\_WP68.pdf](https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/123456789/13380/ICTD_WP68.pdf)

**Swift, Z. L. (2006).** Managing the effects of tax expenditures on national budgets (Vol. 3927). Banque Mondiale. <https://doi.org/10.1596/1813-9450-3927>



## SÉANCE 3 : ESTIMER LES RECETTES ABANDONNÉES

### Objectif

Cette séance a présenté les approches de l'estimation des recettes abandonnées en faisant référence aux différentes bases d'imposition.

### Contexte

Presque tous les pays qui fournissent des chiffres relatifs aux coûts fiscaux des dépenses fiscales utilise l'approche dite des « recettes abandonnées » qui estime le montant de réduction fiscale des contribuables suite à une dépense fiscale basée sur leur comportement économique réel actuel. Cette approche ne tient pas compte des changements de comportement découlant de la suppression d'une provision pour dépense fiscale. La méthodologie exacte et les données nécessaires à l'estimation des recettes abandonnées de différentes dépenses fiscales dépend cependant de la base d'imposition et du type de dépenses fiscale. Par exemple, les estimations des DF canalisées par les taxes à la consommation se basent souvent sur les données des comptes nationaux (y compris les douanes) et/ou les données de dépenses des ménages et peuvent être calculées en multipliant la valeur à la consommation avant impôt d'un poste bénéficiant d'un régime fiscal privilégié par l'importance de la réduction de taux, c.-à-d. l'écart entre le taux normal et le taux réduit. Cette approche ne s'applique pas aux impôts directs car, contrairement aux impôts indirects, les taux des impôts directs sont différents d'un individu à l'autre et également d'une entreprise à l'autre. Par conséquent, il est nécessaire de recourir à d'autres techniques comme la micro-simulation, ce qui implique différents types de capacité administrative et différents besoins en données.

### Intervenants

Contributions d'Agustín Redonda (équipe CEP et GTED) et Kyle McNabb (ODI), suivies d'un groupe de représentants des autorités fiscales : Alban Alladaye (Bénin), Amie Kolleh Jeng (Gambie) et Faycal Abdoulaye (Cameroun).

### Principales conclusions de la Séance 3

Agustin Redonda a lancé la séance avec une présentation donnant des informations sur les différentes méthodes d'évaluation des recettes abandonnées. Il a brièvement mentionné la possibilité de recourir à des modèles de microsimulation et a ensuite donné des exemples concrets d'estimation des recettes abandonnées pour différents types de DF comme les déductions, les crédits d'impôt et les taux réduits. Alors que les deux premiers étaient basés sur des exemples ad-hoc en lien avec les taxes à la consommation, le dernier exemple se basait sur une réduction des taxes PIS/COFINS sur le carburant au Brésil.

La présentation d'Agustin a été suivie d'une autre présentation de Kyle McNabb au sujet de l'impôt sur le revenu. Prenant le cas de l'Ouganda comme base, la présentation de Kyle a mis en avant trois points pertinents qui n'avaient pas, jusqu'à présent, été débattus : l'incertitude qui existe au sujet de certaines estimations de recettes abandonnées (du fait, par ex., de limitations des données ou de la modélisation), l'importance (et parfois la difficulté) d'élaborer un scénario imaginaire et les questions de timing (par exemple, en matière de report de perte).

La séance s'est conclue avec un groupe de représentants des administrations fiscales du Bénin, de Gambie et du Cameroun qui ont commenté les défis spécifiques auxquels ils font face lorsqu'ils estiment les recettes abandonnées dans leurs pays. Encore une fois, deux points récurrents ont été évoqués au cours des présentations des représentants des autorités fiscales : le manque de ressources ressortant dans le traitement manuel des données et le fait que les DF sont souvent accordées par des ministères sectoriels, ce qui ajoute à la complexité et augmente le besoin d'une coordination institutionnelle.

## Présentations

Les présentations de la Séance 3 se trouvent [ici](#).

## Documentation supplémentaire

**Altshuler, R. & Dietz, R. (2011).** Reconsidering tax expenditure estimation, National Tax Journal, Vol. 64(2), pp. 459-490. <https://doi.org/10.17310/ntj.2011.2S.02>

**Brys, B., de Mooij, R., de Melo, G., Hebous, S., Kennedy, S., Schatan, R., & Vellutini, C. (2020).** Tax Expenditures and Corrective Taxes in Chile: A joint IMF/OECD Assessment. Washington, DC: Fonds Monétaire International. <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2020/11/19/Chile-Technical-Assistance-Report-Assessment-of-Tax-Expenditures-and-Corrective-Taxes-49906>

**CIAT, (Inter-American Center of Tax Administrations). (2011).** Handbook of best practices on tax expenditure measurements. CIAT. <https://biblioteca.ciat.org/opac/book/4857>

**Dom, R., & McCulloch, N. (2019).** What are 'Tax Expenditures' and How Big are Energy-related Tax Expenditures? ICTD Summary Brief No. 18. Brighton: International Centre for Tax and Development. <https://www.ictd.ac/publication/what-tax-expenditures-how-big-energy-related/>

**Geourjon, A.-M., Laporte, B., Caldeira, E., de Quatrebarbes, C., & Bouterige, Y. (2019).** Tax Expenditure Assessment: From Principles to Practice-Methodological guide. Clermont-Ferrand: FERDI. <https://ferdi.fr/publications/l-evaluation-des-depenses-fiscales-des-principes-a-la-pratique-guide-methodologique>

**Opong, F., & James, S. (2016).** Tax Expenditure Estimates in Ghana. Available at SSRN 2841302. <https://ssrn.com/abstract=2841302>

**Uemura, T. (2009).** An estimation of tax expenditure in Japanese income tax from the viewpoint of the fiscal transparency, Government Auditing Review 16(3), <https://www.mass.gov/doc/an-estimation-of-tax-expenditures-in-japanese-income-tax-from-the-viewpoint-of-fiscal/download>

# SÉANCE 4 : COMMUNICATION DES DÉPENSES FISCALES

## Objectif

Cette séance a présenté un aperçu général de la conception et de l'étendue des rapports de dépenses fiscales dans le monde en se concentrant sur des cas régionaux et leurs réalisations et défis spécifiques en matière de communication des dépenses fiscales.

## Contexte

Malgré leur impact significatif sur les budgets publics (en moyenne, 3,7 % du PIB et 23,5 % des recettes fiscales), les dépenses fiscales sont opaques et très souvent elles ne sont pas soumises au même niveau d'examen lors de la procédure budgétaire au titre de dépenses directes. Sur la base des derniers chiffres publiés par la Global Tax Expenditures Database (GTED), 116 juridictions sur 218 n'ont jamais publié de rapport officiel de dépenses fiscales. Par ailleurs, l'étendue et les informations de la plupart des rapports laisse une grande latitude à l'amélioration. Par exemple, de nombreux pays ne communiquent que des données agrégées de recettes abandonnées, en général en fonction de la base d'imposition, et la plupart des pays sont toujours réticents à fournir des détails sur les objectifs de la politique et la référence légale de leurs provisions pour dépenses fiscales.

## Intervenants

Contributions de Flurim Aliu (équipe CEP et GTED) et de Frankie Mbuyamba (ATAF), suivies de présentations de cas nationaux de communication de dépenses fiscales d'Amadou Abdoulaye Badiane (Sénégal), Basheer Abdulkadir (Nigeria) et Cissé Kouate Sylla (Mali).

## Principales conclusions de la Séance 4

Cette séance a commencé par un aperçu détaillé de la situation actuelle en matière de communication des dépenses fiscales dans le monde. Flurim Aliu a présenté les principales conclusions de la GTED. En résumé, de plus en plus de gouvernements ont commencé à publier des données sur les dépenses fiscales récemment, y compris plusieurs pays de la région. Cependant, au niveau global, le nombre, la qualité et l'étendue des rapports sur les dépenses fiscales sont toujours inquiétants. Seuls 42 pays du monde ont publié des rapports contenant des données au niveau des provisions de façon régulière. Par ailleurs, les informations sur les bénéficiaires et les objectifs de politique des dépenses fiscales individuelles ne figurent souvent pas dans le rapport.

La présentation de Frankie Mbuyamba a résumé le travail réalisé par l'ATAF sur la communication des dépenses fiscales et a mis en lumière les avantages des initiatives régionales et internationales en matière de dépenses fiscales (un point qui a été ensuite repris dans la présentation de la CEDEAO). Frankie a également présenté le Portail de données en ligne de l'ATAF comme étant une source de données utile sur la TVA et les dépenses fiscales douanières.

La séance s'est terminée par une présentation de trois cas nationaux exposant les défis et les opportunités de la communication des dépenses fiscales au Mali, Nigeria et Sénégal. Les présentations ont souligné les avantages

## ATELIER RÉGIONAL SUR LES DÉPENSES FISCALES - Rapport

d'une directive légale pour guider la communication des dépenses fiscales et l'influence que des initiatives régionales comme celle de la CEDEAO peuvent avoir sur le développement du cadre légal de communication des dépenses fiscales. Les défis principaux mentionnés par les intervenants ont été la structure des données collectées par l'administration fiscale qui ne permet pas toujours l'estimation des recettes abandonnées, l'absence de coordination en matière de dépenses fiscales entre les différentes institutions gouvernementales et le manque de ressources (non seulement des ressources humaines mais aussi des outils pour la collecte et le traitement des données) du Ministère des finances pour préparer des rapports complexes sur les dépenses fiscales. Dans certains cas, le fait que les données ne soient pas numérisées a été un défi supplémentaire. Cependant, les intervenants ont aussi souligné des opportunités de réforme et la plus grande collecte de revenus que la transparence des dépenses fiscales et l'examen public peuvent apporter. Le délégué du Mali a mentionné que bien qu'ils aient des données sur les dépenses fiscales par type et secteur d'activité, les analyses par bénéficiaires et type d'exonération ne sont pas disponibles. Le représentant du Sénégal a soulevé une question cruciale : le rapport sur les dépenses fiscales n'est pas une fin en soi mais doit servir de point de départ pour un débat public et une analyse des impacts économiques et sociaux réguliers des dépenses fiscales, un point qui a été au cœur de l'intervention finale sur la réforme des dépenses fiscales dans la Séance 6.

## Présentations

Les présentations de la Séance 4 se trouvent [ici](#).

## Documentation supplémentaire

**Aliu, F., Redonda, A., & von Haldenwang, C. (2022).** The Global Tax Expenditures Database (GTED) Progress Report 2022. DIE.

<https://gted.net/2022/04/the-global-tax-expenditures-database-gted-progress-report/>

**FMI(Fonds Monétaire International). (2019).** Tax expenditure reporting and its use in fiscal management. A guide for developing economies. How to Notes 19/01. Washington, DC: FMI.

<https://www.imf.org/en/Publications/Fiscal-Affairs-Department-How-To-Notes/Issues/2019/03/27/Tax-Expenditure-Reporting-and-Its-Use-in-Fiscal-Management-A-Guide-for-Developing-Economies-46676>

**Redonda, A. & Neubig, T. (2018).** Assessing Tax Expenditures Reporting in G20 OECD Economies.

Discussion Note 2018/3. Council on Economic Policies, <https://www.cepweb.org/wp-content/uploads/2018/11/Redonda-and-Neubig-2018.-Assessing-Tax-Expenditure-Reporting.pdf>

**Redonda, A., von Haldenwang, C., & Aliu, F. (2021).** The Global Tax Expenditures Database (GTED) Companion Paper. DIE.

<https://gted.net/2021/05/the-global-tax-expenditures-database-companion-paper/>

**Redonda, A., von Haldenwang, C., & Aliu, F. (2022):** Global Tax Expenditures Database [data set], Version 1.1.3, <https://doi.org/10.5281/zenodo.6334212>

**von Haldenwang, C., Redonda, A., & Aliu, F. (2021).** Shedding Light on Worldwide Tax Expenditures. GTED Flagship Report 2021. DIE. <https://gted.net/2021/05/shedding-light-on-worldwide-tax-expenditures/>

# SÉANCE THÉMATIQUE SPÉCIALE

## Objectif

Cette séance a présenté un projet sur la communication et l'évaluation régionale des dépenses fiscales réalisé par la CEDEAO et l'UEMOA. La deuxième partie de la séance a été consacrée à une discussion sur les incitatifs fiscaux dans les secteurs de l'extraction (en particulier le secteur minier).

## Contexte

Tout d'abord, les approches régionales de la communication et de l'évaluation des dépenses fiscales offrent des opportunités importantes d'apprentissages des pairs, de développement des compétences et même d'harmonisation des régimes des dépenses fiscales. Cela est encore plus vrai car les évaluations des dépenses fiscales nécessitent des compétences supplémentaires en termes de collecte, modélisation et analyse des données.

Deuxièmement, l'octroi d'incitatifs fiscaux dans le secteur de l'extraction est un phénomène répandu et il est particulièrement pertinent pour les pays africains qui dépendent fortement de la production et de l'exportation des minerais et des carburants. Les incitatifs fiscaux destinés à l'extraction minière ou au forage sont souvent les pourvoyeurs de dépenses fiscales les plus pertinents en termes de recettes abandonnées.

## Intervenants

Les contributions d'Ezera Madzivanyika (ATAF), Jules Tapsoba (CEDEAO) et Viola Tarus (IGF), suivies d'une séance de questions et réponses.

## Principales conclusions de la Séance thématique

La séance a commencé par la présentation de Jules Tapsoba de l'approche régionale de l'estimation et de l'évaluation des dépenses fiscales réalisée conjointement par la CEDEAO et l'UEMOA. Après avoir donné un bref aperçu de l'approche régionale, Jules a orienté le public vers les principales conclusions d'un atelier centré sur la Côte d'Ivoire qui s'était tenue plus tôt cette année. Lors de cet atelier, la réforme des dépenses fiscales a été placée dans le contexte plus large de l'harmonisation fiscale et de l'intégration régionale.

La deuxième partie de la séance a inclus deux présentations autour du rôle des incitatifs fiscaux dans le secteur de l'extraction. Tout d'abord, Ezera Madzivanyika a présenté les résultats d'une étude récente que l'ATAF et l'IGF ont menée sur le terrain. Cette étude s'est basée sur une enquête auprès de 100 représentants officiels dans 49 pays, et l'impact négatif des incitatifs fiscaux dans le secteur minier a été l'une de ses principales conclusions. Enfin, Viola Tarus a axé sa présentation sur un outil d'évaluation conçu par l'IGF afin d'évaluer le coût et les avantages des incitatifs fiscaux dans le secteur minier.

La séance s'est terminée par des questions-réponses qui, étant donnée la participation du public, ont confirmé l'importance du secteur de l'extraction pour la région.

## Présentations

Les présentations de la Séance thématique spéciale se trouvent [ici](#).

## Documentation supplémentaire

**Kassim, L., & Mansour, M. (2012).** Tax expenditures, the size and efficiency of government, and implications for budget reform. In Tax Policy and the Economy, Vol. 26, pp. 93-124. <https://doi.org/10.1086/665504>

**Granger, H., Steel, I., McNabb, K., Parekh, H., Phillips, D. & Gadenne, L. (2020).** Mobilising revenue: opportunities for lower-income countries during the pandemic. Overseas Development Institute (ODI). [https://odi.org/documents/6161/200513\\_mobilising\\_revenue\\_lics\\_lt2.pdf](https://odi.org/documents/6161/200513_mobilising_revenue_lics_lt2.pdf)

**Otto, J. M. (2017).** The taxation of extractive industries. WIDER Working Paper 2017/75. Helsinki, Finland: UNU-WIDER. <https://www.wider.unu.edu/publication/taxation-extractive-industries>

**Redhead, A. (2018).** Tax incentives in mining: Minimising risks to revenue. Paris: OECD Publishing. <https://www.oecd.org/tax/beps/tax-incentives-in-mining-minimising-risks-to-revenue-oecd-igf.pdf>

**Redhead, A., Lassourd, T. & Mann, H. (2021).** The end of tax incentives: How will a global minimum tax affect tax incentives regimes in developing countries? IISD Investment Treaty News, International Institute for Sustainable Development. <https://www.iisd.org/itn/en/2021/10/07/the-end-of-tax-incentives-how-will-a-global-minimum-tax-affect-tax-incentives-regimes-in-developing-countries-alexandra-readhead-thomas-lassourd-howard-mann/>

# SÉANCE 5 : ÉVALUATION EX-ANTE ET ÉVALUATION EX-POST DES DÉPENSES FISCALES

## Objectif

Cette séance a présenté les approches et les besoins des évaluations ex-ante et ex-post des dépenses fiscales. Elle a aussi donné un aperçu des expériences existantes des deux approches au niveau international, en incluant des sujets tels que la prévision des revenus, les obligations de création de nouvelles dépenses fiscales, les indicateurs servants de base d'évaluation, les défis de l'évaluation des impôts directs par rapport aux impôts indirects, l'évaluation des incitatifs fiscaux à l'investissement et aussi en matière de ressources naturelles et, ce qui est tout aussi important, la question des modèles d'évaluation et des approches méthodologiques et des besoins en données afférents.

## Contexte

Étant donné l'importance des dépenses fiscales, la prévision, l'estimation et la communication du coût fiscal qu'elles impliquent doit être une priorité pour les gouvernements du monde entier. Ces estimations sont non seulement cruciales lorsque l'on parle de transparence et de responsabilité, mais elles sont également nécessaires pour évaluer les provisions pour dépenses fiscales par rapport à leur efficacité afin d'atteindre les objectifs qu'elles doivent desservir et également par rapport aux éventuelles conséquences et externalités qu'elles pourraient entraîner. En effet, des évaluations complètes des dépenses fiscales sont essentielles pour identifier les provisions qui présentent un bon rapport qualité-prix et celles qui doivent être révisées ou simplement annulées. Les évaluations ex-ante sont tout aussi importantes dans le cadre d'une prévision des recettes et d'une planification à moyen terme des recettes et des dépenses car une fois que les dépenses fiscales sont introduites, il est souvent très difficile de les supprimer, même si elles se sont avérées être inefficaces.

## Intervenants

Contribution préalablement enregistrée de Jan Loeprick (FMI), et contributions de Flurim Aliu (CEP) et Amina Ebrahim (UNU-WIDER), suivies d'une séance de questions-réponses.

## Principales conclusions de la Séance 5

Cette séance a commencé par une contribution enregistrée préalablement de Jan Loeprick présentant une note explicative du FMI à venir en matière d'évaluation des dépenses fiscales. La présentation de M. Loeprick a mis en lumière l'importance des évaluations des dépenses fiscales ex-ante et ex-post pour une prise de décision politique en connaissance de cause. Elle a aussi donné un aperçu des outils et des méthodes que les gouvernements peuvent utiliser pour évaluer l'efficacité et l'efficience de différents types de dépenses fiscales.

La présentation de Jan a été suivie par un bref aperçu de Flurim Aliu des exemples de cadres d'évaluation des dépenses fiscales de différents pays. La présentation de Flurim s'est concentrée sur le cadre d'évaluation ex-ante de l'Irlande et sur le cadre d'évaluation ex-post des Pays-Bas. Les deux cadres se basent sur des listes de questions d'orientation qui aident à évaluer l'efficacité et l'économie des dépenses fiscales individuelles.

Enfin, Amina Ebrahim a fait une présentation du programme « Le sud de l’Afrique vers un développement économique inclusif » (SA-TIED), une initiative cherchant à soutenir la prise de décision politique en faveur d’une croissance et d’une transformation économique inclusive dans la région sud de l’Afrique. L’initiative se base sur une recherche collaborative du United Nations University World Institute for Development Economics Research (UNU-WIDER) et un groupe d’institutions en Afrique du Sud, y compris le Trésor et l’autorité fiscale (SARS). Amina a mis l’accent sur l’importance de données de bonne qualité pour l’évaluation des dépenses fiscales et a donné un exemple concret sur la base de l’incitatif fiscal à l’emploi (ETI) en Afrique du Sud.

La séance de questions-réponses a amené un sujet récurrent sur le tapis : le besoin d’avoir un cadre d’évaluation, idéalement sous la responsabilité du service de la politique fiscale. Un autre point évoqué au cours de la séance de questions-réponses a été, encore une fois, l’importance de plus d’informations et d’une qualité supérieure (par ex. des données sur les bénéficiaires et les objectifs de politique) afin de permettre un débat fructueux et public après l’évaluation des dépenses fiscales.

## Présentations

Les présentations de la Séance 5 se trouvent [ici](#).

## Documentation supplémentaire

**Decision No. 08/2015/CM/UEMOA** establishing the modalities for evaluating tax expenditures in WAEMU Member States

**Department of Finance (2014)**. Incorporating Department of Finance Guidelines for Tax Expenditure Evaluation. Dublin. <https://assets.gov.ie/181244/b0751f6a-d9b0-4bf4-bdcb-68214c7d62a7.pdf>

**Kronfol, H., & Steenbergen, V. (2020)**. Evaluating the Costs and Benefits of Corporate Tax Incentives. Methodological Approaches and Policy Considerations. Washington, DC: Banque Mondiale. <http://documents1.worldbank.org/curated/en/180341583476704729/pdf/Evaluating-the-Costs-and-Benefits-of-Corporate-Tax-Incentives-Methodological-Approaches-and-Policy-Considerations.pdf>

**Lastunen, J., Rattenhuber, P., Adu-Ababio, K., Gasior, K., Jara, H. X., Jouste, M., McLennan, D., Nichelatti, E., Oliveira, R., C., Pirttilä, J., Richiardi, M., & Wright, G. (2021)**. The mitigating role of tax and benefit rescue packages for poverty and inequality in Africa amid the COVID-19 pandemic. WIDER WP 2021/148. Helsinki: UNU-WIDER. <https://www.wider.unu.edu/publication/mitigating-role-tax-and-benefit-rescue-packages-poverty-and-inequality-africa-amid-covid>

**Ministerie van Financiën (2010)**. Beleidsdoorlichting van de evaluaties van belastinguitgaven. The Hague. <https://archieff.rijksbegroting.nl/binaries/pdfs/beleidsdoorlichtingen/beleidsdoorlichtingen-06-2010/fin-belastinguitgaven.pdf>

**Redonda, A., & Axelson, C. (2021)**. Assessing pension-related tax expenditures in South Africa. WIDER Working Paper 2021/54. Helsinki: UNU-WIDER. <https://www.wider.unu.edu/publication/assessing-pension-related-tax-expenditures-south-africa>

**Sung, M. J., Awasthi, R., & Lee, H. C. (2017)**. Can tax incentives for electronic payments reduce the shadow economy? Korea's attempt to reduce underreporting in retail businesses. Policy Research Working Paper 7936. Washington, DC: Banque Mondiale. <https://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/1813-9450-7936>

**United Nations & CIAT (Inter-American Center of Tax Administrations). (2018)**. Design and assessment of tax incentives in developing countries. Selected issues and a country experience. New York, NY: Nations Unies. <https://biblioteca.ciat.org/opac/book/5563>



**UNCTAD (United Nations Conference on Trade and Development). (2019).** World Investment Report 2019.

Special Economic Zones. New York: Publications des Nations Unies.

<https://unctad.org/en/pages/PublicationWebflyer.aspx?publicationid=2460>

**USAID (2013).** Evaluating tax expenditures in Jordan. Jordan Fiscal Reform II Project,

[https://usaidjordankmportal.com/system/resources/attachments/000/000/449/original/Evaluating\\_Tax\\_Expenditures\\_in\\_Jordan\\_2013\\_.pdf?1456652503](https://usaidjordankmportal.com/system/resources/attachments/000/000/449/original/Evaluating_Tax_Expenditures_in_Jordan_2013_.pdf?1456652503)

# SÉANCE 6 : ENCOURAGER LA RÉFORME DES DÉPENSES FISCALES

## Objectif

Cette séance a fourni une plateforme d'échange des expériences de l'introduction de réformes des dépenses fiscales dans la région.

## Contexte

L'estimation, la communication et l'évaluation des dépenses fiscales sont essentielles pour mener une réforme des régimes de dépenses fiscales sur la base de preuves. En effet, la simplification de dépenses fiscales inefficaces et obsolètes peut être très bénéfique pour les pays en voie de développement et pourrait avoir un impact significatif sur la capacité des pays à mobiliser les ressources nationales et à financer les stratégies de développement des gouvernements. Cela peut également contribuer de façon importante à l'alignement des régimes fiscaux sur l'ordre du jour des gouvernements en matière de développement durable et d'inclusion.

## Intervenants

Contribution de Christian Hallum, suivie d'une intervention de Babatunde Oladapo (FAFOA), Gerard Gbenonchi (membre du parlement du Bénin), Mustapha Ndajiwo (ACTGA), Viola Tarus (IGF) et Yves Kafando (membre du parlement du Burkina Faso).

## Principales conclusions de la Séance 6

La séance a commencé par une représentation de Christian Hallum qui a centré sa contribution sur les fondements normatifs des réformes des dépenses fiscales. Ces réformes devraient avoir pour objectif de renforcer le contrat social en améliorant le caractère progressif du régime fiscal et en garantissant un nouveau financement pour les services sociaux essentiels. Pour que cela se produise, la transparence (par exemple au moyen de rapports de dépenses fiscales complets) n'est pas suffisante mais doit s'accompagner d'une inclusion des parties prenantes soutenue et sur une large base. Christian a aussi mentionné l'importance de règles internationales pour simplifier l'utilisation des dépenses fiscales.

Le groupe suivant se composait de membres du parlement et de représentants d'organisations régionales et de la société civile qui ont donné leurs avis au sujet des principaux défis et opportunités en matière de la réforme des régimes de dépenses fiscales. Plusieurs aspects traités au cours de l'atelier ont été repris : les avantages des approches régionales de la réformes des dépenses fiscales, l'importance de la collaboration entre agences et de la coopération étroite entre les différentes branches du gouvernement (l'exécutif et le législatif) et le rôle essentiel des données pour l'évaluation des dépenses fiscales ont été mentionnés par les intervenants. Par ailleurs, quelques questions qui n'ont pas été mentionnées au cours de l'atelier ont été évoquées lors de cette séance : i) la mise en place de dispositions de temporisation est cruciale afin d'éviter l'existence d'incitatifs à la perpétuité dans les contrats qui conduisent à des cas d'arbitrage onéreux ; ii) les dépenses fiscales peuvent saper les efforts du gouvernement de lutte contre l'inégalité et la crédibilité générale des gouvernements en réduisant la latitude fiscale de l'offre du service public ; et iii) des inquiétudes se sont aussi manifestées au sujet des exonérations

## ATELIER RÉGIONAL SUR LES DÉPENSES FISCALES - Rapport

fiscales accordées grâce aux conventions en matière de double imposition (CDI) et l'aide étrangère ou l'aide publique au développement (APD).

Les participants sont parvenus à un vaste consensus sur le fait que les réformes des dépenses fiscales peuvent (et doivent) être un outil central pour renforcer la légitimité et la bonne gouvernance dans le domaine des dépenses fiscales.

## Présentations

La présentation de la Séance 6 se trouve [ici](#).

## Documentation supplémentaire

**Coelho, M. D. (2021).** Brazil: Tax Expenditure Rationalization Within Broader Tax Reform. IMF Working Paper No. 2021/240. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2021/09/24/Brazil-Tax-Expenditure-Rationalization-Within-Broader-Tax-Reform-466179>

**Dressler, L. Gupta, S., Redonda, A. & de Renzio, P. (2022).** Is It Time to Rationalize Tax Expenditures?. CEP Blog, Council on Economic Policies. <https://www.cepweb.org/is-it-time-to-rationalize-tax-expenditures/>

**Marr, C. Huang, C. C. & Friedman, J. (2013).** Tax Expenditure Reform: An Essential Ingredient of Needed Deficit Reduction. Center on Budget and Policy Priorities. <https://www.cbpp.org/research/tax-expenditure-reform-an-essential-ingredient-of-needed-deficit-reduction>

**OECD (Organization for Economic Co-operation and Development). (2021).** Taxing Energy Use for Sustainable Development: Opportunities for energy tax and subsidy reform in selected developing and emerging economies. Paris: OECD Publishing. <https://www.oecd.org/tax/tax-policy/taxing-energy-use-for-sustainable-development.htm>

**Tyson, J. (2014).** Reforming tax expenditures in Italy: What, why, and how?, IMF Working Paper 14/7, International Monetary Fund. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/Reforming-Tax-Expenditures-in-Italy-What-Why-and-How-41261>

## PRINCIPALES CONCLUSIONS ET ÉTAPES SUIVANTES

Les gouvernements du monde entier ont des difficultés à mobiliser les ressources nationales. Ces mêmes gouvernements, cependant, offrent en général des pauses, des exonérations ou des incitatifs fiscaux généreux aux sociétés et aux ménages privés, souvent sans même connaître le coût réel de ces mécanismes en termes de recettes abandonnées. Tout aussi importants, les bénéfices potentiels que ces dépenses fiscales devraient générer ne sont en général pas évalués.

La conclusion générale de l'atelier à Lagos est claire : les pays de la région ont augmenté leurs efforts pour améliorer les régimes de dépenses fiscales mais il reste beaucoup à faire. Un meilleur cadre de gouvernance dans le domaine des dépenses fiscales est urgent dans la plupart des pays. Des données plus nombreuses et de meilleure qualité, non seulement sur les recettes abandonnées grâce à la mise en place des dépenses fiscales mais aussi sur les objectifs de la politique et les bénéficiaires, sont nécessaires. Ces données sont essentielles à la transparence et à la responsabilité, et, en même temps, elles sont indispensables aux évaluations des dépenses fiscales. Enfin, réformer les régimes des dépenses fiscales est une procédure politique qui doit être pilotée par une volonté politique forte et soutenue par un cadre solide incluant la participation de et la coordination entre plusieurs institutions comme les Ministères des finances et les autres ministères, les autorités fiscales et les parlements.

Dans ce contexte, la série d'ateliers sur les dépenses fiscales n'est pas conçue comme un ensemble unique d'ateliers régionaux. Un des principaux objectifs de l'initiative est, en effet, le renforcement des réseaux régionaux et internationaux de dépenses fiscales et l'encouragement des échanges et de l'apprentissage entre pairs, inclus dans les activités de l'Addis Tax Initiative. Par conséquent, chaque atelier sera suivi d'une réunion technique (qui devra être organisée environ 6 à 8 mois après l'atelier initial) lors de laquelle l'Addis Tax Initiative, le CEP et l'IDOS et les parties prenantes régionales discuteront du progrès réalisé ainsi que des principaux défis à relever après l'atelier initial et échangeront au sujet des stratégies possibles pour renforcer la collaboration dans ce domaine.

## INTERVENANTS

### Équipe GTED



**Agustin Redonda** est un Membre supérieur du Council on Economic Policies (CEP), au sein duquel il se consacre à la politique fiscale et il a co-dirigé le projet Global Tax Expenditures Database (GTED). Avant de rejoindre le CEP, il a été assistant de recherche et d'enseignement du Département d'économie (IdEP) de l'université de Lugano. Il a aussi travaillé avec l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et pour le Plan national de réduction de l'activité illégale (PNRT) au Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale (MTSS) en Argentine. Agustin détient un Doctorat en économie de l'université de Lugano (USI).



**Christian von Haldenwang** est un chercheur expérimenté et directeur de projet auprès du German Institute of Development and Sustainability (IDOS), anciennement le German Development Institute (DIE), où il travaille sur la fiscalité, la décentralisation et la gouvernance urbaine, la numérisation et la légitimité. Il co-dirige le projet Global Tax Expenditures Database (GTED) et il est Coordinateur régional pour l'Amérique Latine au sein de l'institut. De 2003 à 2007, il était coordinateur du programme du GTZ à l'UN-ECLAC à Santiago de Chile. Christian possède un M.A. en Science politique et Philosophie et un Doctorat en Science politique de l'université de Tübingen (Allemagne).



**Flurim Aliu** est un chercheur auprès du CEP où il travaille sur la politique fiscale. Il co-dirige le projet Global Tax Expenditures Database (GTED), initiative conjointe du CEP et de l'IDOS. Avant de rejoindre le CEP, Flurim a travaillé à la Banque Mondiale où il a contribué à la recherche en matière de politique dans le bureau de l'économiste en chef des infrastructures et dans le bureau du Vice-président des infrastructures. Il a aussi occupé des postes de recherche dans des sociétés et des instituts de recherche privés aux États-Unis et en Allemagne. Flurim possède un MA en Commerce international de l'Université nationale de Séoul en Corée et un BA en Science politique du Georgia Gwinnett College aux États-Unis.

## Intervenants invités et modérateurs



**Tais Chartouni Rodrigues** est conseiller auprès de l'International Tax Compact (ITC), qui assiste le secrétariat de l'Addis Tax Initiative (ATI). À l'ITC, Tais est chargé des questions de mobilisation des ressources nationales, de la fiscalité et des politiques de développement. Auparavant, elle a travaillé en tant qu'avocate et chercheuse dans les domaines du droit économique, de la fiscalité internationale, de la lutte contre les trusts et du financement du développement. Tais possède un Master en Développement international de Sciences Po Paris (France), une Licence en droit et un BA en sciences sociales de l'université de São Paulo (Brésil).



**Amina Ebrahim** est une chercheuse de l'UNU-WIDER basé à Helsinki, où elle est chercheuse principale du programme Mobilisation des recettes nationales. Elle a auparavant travaillé sur le projet Southern Africa – Towards Inclusive Economic Development (SA-TIED) de l'UNU-WIDER à Pretoria en Afrique du Sud. Ses sujets d'intérêt comprennent l'économie du travail et l'économie publique avec un accent sur les politiques de l'emploi, fiscale et sociale. Elle travaille afin que de vastes données fiscales administratives soient disponibles pour la recherche et collabore avec les autorités fiscales africaines.



**Christian Hallum** co-dirige le travail de l'Oxfam sur la justice sociale. Christian a travaillé avec des groupes de la société civile dans toute l'Afrique, en Belgique et dans son pays d'origine, le Danemark, pour encourager la justice fiscale. Il a aussi travaillé pour l'administration fiscale danoise en tant qu'analyste de la conformité. Les domaines de spécialité de Christian sont la fiscalité internationale des sociétés, la fiscalité des secteurs de l'extraction, la mobilisation des recettes nationales progressive



**Jan Loerick** est un économiste expérimenté auprès du Fonds Monétaire International (FMI). Avant cela, il a travaillé pour la Banque Mondiale et dans le service de la fiscalité internationale du Ministère des finances de l'Autriche. Il a enseigné en tant que lecteur à l'Université de Dresde. Jan possède un Doctorat en économie de l'Université de Vienne de commerce et économie.



**Ezera Madzivanyika** est Directeur de la recherche et des statistiques du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF). Il est évaluateur certifié du TADAT. Avant de rejoindre l'ATAF, il a travaillé pour l'Autorité fiscale du Zimbabwe pendant 20 ans et a occupé divers postes. Il possède un Doctorat en économie, une maîtrise en économie, un Bachelor of Science (mention honorable) en économie et un Master en philosophie ainsi qu'un diplôme en fiscalité. À l'ATAF, Ezera mène et supervise différents projets de recherche fiscale dans les domaines de l'environnement, du secteur informel, du secteur de l'extraction, de la gestion des arriérés fiscaux, de l'efficacité de l'administration fiscale, et de la gestion des dépenses fiscales.

## Intervenants invités et modérateurs



**Mwana Frankie Mbuyamba** est un spécialiste expérimenté (ATO) en recherche appliquée et données du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF). Il a rejoint l'ATAF en avril 2013. Entre autres, Frankie a supervisé les « études africaines régionales sur les priorités en matière de réforme fiscale » et il dirige la publication phare de l'ATAF « African tax Outlook » depuis 2016. Frankie détient un Bachelor of science en économie appliquée de l'université de Lubumbashi (RDC). Il a également un Bachelor of commerce (mention honorable) en économie et un Master of commerce en économie de l'université de Johannesburg.



**Kyle McNabb** est un chercheur associé du programme de Développement et finance publique et un Conseiller en politique fiscale pour le programme TAXDEV de l'ODI. Basé à plein temps à Kampala, il travaille avec le Ministère des finances, de la planification et du développement économique de l'Ouganda et l'Autorité fiscale de l'Ouganda sur la recherche et l'analyse de la politique fiscale, y compris la communication des dépenses fiscales. Avant de rejoindre l'ODI, il a été chercheur à l'UNU-WIDER à Helsinki où il était chargé du projet de Base de données des revenus du gouvernement de l'UNU-WIDER.



**Mustapha Ndajiwo** est le fondateur et le directeur exécutif du African Centre for Tax and Governance (ACTGA). C'est un spécialiste de l'administration et de la politique fiscale possédant plus de dix ans d'expérience dans l'administration fiscale et la politique fiscale. Mustapha conseille les gouvernements africains en matière de finance publique, de politique et d'administration fiscale. Il a conseillé le Groupe UN FACTI, le Réseau pour la Justice fiscale, le GIZ, l'ICTD et d'autres. Entre autres, Mustapha est membre du groupe d'experts du Bureau de l'ONU du Conseiller spécial sur l'Afrique et membre du conseil éditorial du Journal for Financing Africa.



**Wapinu Ndule** est le Directeur du développement institutionnel et des affaires des entreprises au Secrétariat du FAFOA. Elle assure la liaison avec les partenaires du Développement international pour le FAFOA et assure le rôle de Responsable des relations. Elle réalise aussi des activités de gestion des performances pour le Secrétariat du FAFOA, entre autres. Avant de rejoindre le FAFOA, elle a travaillé au Nigeria Federal Inland Revenue Service (FIRS) en tant que Spécialiste en ressources humaines et Analyste commerciale pendant 12 ans. Wapinu possède un Diplôme en communications, un Master en administration publique et est également une responsable du personnel agréée.



**Babatunde Oladapo** est le premier Secrétaire exécutif du Forum des administrations fiscales Ouest-africaines (FAFOA), au sein duquel il supervise la gestion quotidienne des activités du secrétariat du Forum. Sous sa supervision, le FAFOA est devenu un organe dont la voix est entendue sur l'arène internationale sur des questions en lien avec l'administration fiscale en Afrique de l'Ouest. Babatunde est un agent fiscal agréé qui a plus de 20 ans d'expérience en tant qu'administrateur fiscal du Nigeria Federal Inland Revenue Service (FIRS).

## Intervenants invités et modérateurs



**Michelle Ordóñez** est conseillère auprès de l'International Tax Compact (ITC), qui assiste le Secrétariat de l'Addis Tax Initiative (ATI). Elle s'est impliquée dans des sujets en lien avec l'équité, la numérisation et d'autres questions fiscales et de revenus. Auparavant, elle a travaillé dans les domaines de la finance publique, de la fiscalité internationale et de la politique fiscale, dans le contexte du développement. Elle a collaboré en tant que spécialiste fiscale dans un centre de recherche dépendant de l'Administration fiscale de l'Équateur (SRI). Michelle possède un Master of science en Économie internationale et politique économique de l'université Goethe de Francfort.



**Darlingston Y. Talery** est le Commissaire aux impôts de la Liberia Revenue Authority depuis 2014. Il a supervisé la croissance et la modernisation de l'administration fiscale au Liberia. Darlingston possède un Master of Laws (avec mention) en Fiscalité et finance du pétrole de l'Université de Dundee au Royaume-Uni, un MBA en finance de l'Université du Liberia et un Bachelor of science (mention honorable) de l'Université du Liberia. En août 2019, il a obtenu un Diplôme supérieur en fiscalité internationale de l'Institut de fiscalité agréé du Royaume-Uni et en avril 2022, un Certificat professionnel supérieur en Fiscalité internationale de l'IBFD.



**Jules Tapsoba** est un économiste et expert fiscal, il est également Assistant technique de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Abuja au Nigeria. Jules est un cadre expérimenté de l'administration fiscale du Burkina Faso. Il a été Conseiller spécial du Premier ministre sur les questions de finances publiques. Il est membre du groupe d'experts du FMI, formateur et évaluateur TADAT agréé et consultant en finances publiques pour l'Union Européenne, l'UNICEF, l'AFD et l'USAID. Jules est enseignant à l'Université de Clermont Auvergne.



**Viola Tarus** est Conseillère en politique, fiscalité et secteur de l'extraction auprès du International Institute for Sustainable Development (IISD), travaillant sur le projet du Forum Intergouvernemental du secteur minier, des minerais et des métaux et du Secrétariat du développement durable (IGF) pour régler le problème de l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfice (BEPS) dans le secteur minier. Avant de rejoindre l'IISD, Viola a occupé des postes auprès de l'Oxfam et de la National Oil Corporation du Kenya. Elle possède une Maîtrise en études de l'énergie, spécialisée dans l'économie du pétrole et du gaz de l'Université de Dundee (Écosse) et un Bachelor en économie et statistiques de l'Université de Nairobi. Viola est basée à Nairobi au Kenya.



## PARTICIPANTS À L'ATELIER

N°	Nom	Pays	Institution
1.	Alban Alladaye	Bénin	Service fiscal du Bénin
2.	M. Gérard Gbenonchi	Bénin	Assemblée Nationale
3.	Jean Toboula	Bénin	Ministère de l'économie et des finances
4.	M. Yves Kafando	Burkina Faso	Assemblée Nationale
5.	Winnémi Ouedraogo	Burkina Faso	Ministère de l'Économie des Finances et de la Prospective
6.	Yaya Sourabie	Burkina Faso	Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective
7.	Faycal Abdoulaye	Cameroun	Direction Générale des Impôts
8.	M. Fongouck Julius Fonge	Cameroun	Assemblée Nationale
9.	M. Konan Rene Koumoin	Côte d'Ivoire	Parlement du CEDEAO
10.	Romeo Nkoulou Ella	Gabon	Forum sur l'administration fiscale africaine
11.	Charles Addae	Ghana	Autorité fiscale du Ghana
12.	Emmanuel Mensah	Ghana	Ministère des finances
13.	M. Hamidou Camara	Guinée	Conseil National de la Transition (Parlement)
14.	M. Caramo Camara	Guinea Bissau	Parlement du CEDEAO
15.	Everlyn Muendo	Kenya	Réseau pour la Justice Fiscale Afrique
16.	Robert Quaye Dwuye Jr.	Liberia	Gouvernement du Liberia
17.	Sayweh Tunny Cooper	Liberia	Autorité fiscale du Liberia
18.	Cisse Kouate Sylla	Mali	Direction Générale des Impôts
19.	Aboubakrine Kane	Mauritanie	Direction Générale des Impôts
20.	Aboubacar Yahaya	Niger	Direction Générale des Impôts
21.	M. Amadou Djibo Ali	Niger	Parlement du CEDEAO
22.	Ibrahim Mahaman Balarabe	Niger	Direction Générale des Impôts
23.	Moussa Koche	Niger	Ministère des Finances
24.	Adesina Sotuminu	Nigeria	Parlement du CEDEAO
25.	Basheer Abdulkadir	Nigeria	Ministère des finances
26.	Chika Okoh	Nigeria	International Budget Partnership
27.	Chinedu Bassey	Nigeria	Plateforme de justice fiscale et de gouvernance du Nigeria
28.	Gregory Asuquo	Nigeria	Service du revenu intérieur fédéral
29.	M. Abdullahi Salame Balarabe	Nigeria	Parlement du CEDEAO
30.	John Oyekuodi Ikata	Nigeria	Service du revenu intérieur fédéral

31.	Lucky Obodoekhe	Nigeria	Service du revenu intérieur fédéral
32.	Mustapha Akaje	Nigeria	Service du revenu intérieur fédéral
33.	Prince Ogba	Nigeria	Bureau du budget de la Fédération
34.	Silas H. Versila	Nigeria	Bureau du budget de la Fédération
35.	Timothy O. Usman	Nigeria	Service du revenu intérieur fédéral
36.	Uwani Yilme	Nigeria	Service du revenu intérieur fédéral
37.	Yusuf M. Kakshak	Nigeria	Parlement du CEDEAO
38.	Abidoun Adeboye	Nigeria	FAFOA
39.	Abdoulaye Faye	Sénégal	Direction Générale des Impôts et des Domaines
40.	Amadou Abdoulaye Badiane	Sénégal	Direction Générale des Impôts et des Domaines
41.	Sheku Kamara	Sierra Leone	Autorité fiscale nationale
42.	Amie Kolleh Jeng	Gambie	Ministère des finances et des affaires économiques
43.	Mme Fatou Cham	Gambie	Assemblée Nationale
44.	M. Kebba K. Barrow	Gambie	Parlement du CEDEAO
45.	Samba Sallah	Gambie	Autorité fiscale de Gambie
46.	M. Senanu Koku Alipui	Togo	Parlement du CEDEAO
47.	Koffi Delalom Ahiakpor	Togo	Ministère des finances

## ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR DE L'ATELIER

### Journée 1 : Gouvernance, estimation et communication des dépenses fiscales

- 08:30 – 09:00 *Inscription*
- 09:00 – 10:00 **Accueil et introduction**  
Équipe de l'ATI, FIRS, CEDEAO, FAFOA, ATAF et GTED
- 10:00 – 11:20 **Séance 1** : un cadre de gouvernance pour l'estimation, la communication et l'évaluation des dépenses fiscales
- 11:20 – 11:45 *Pause café*
- 11:45 – 13:15 **Séance 2** : définir un point de référence
- 13:15 – 14:15 *Pause déjeuner*
- 14:15 – 15:45 **Séance 3** : estimer les recettes abandonnées
- 15:45 – 16:10 *Pause café*
- 16:10 – 17:30 **Séance 4** : communication des dépenses fiscales
- 17:30 – 18:45 **Séance thématique spéciale : les approches régionales et les secteurs de l'extraction**
- 18:45 – 20:00 *Réception*

### Journée 2 : Evaluation et réforme des dépenses fiscales

- 08:30 – 09:00 *Arrivée*
- 09:00 – 09:10 **Accueil de la journée 2 et mise en place**
- 09:10 – 10:40 **Séance 5** : évaluation ex-ante et évaluation ex-post des dépenses fiscales
- 10:40 – 11:00 *Pause café*
- 11:00 – 12:30 **Séance 6** : encourager la réforme des dépenses fiscales
- 12:30 – 13:20 **Remarques de conclusion** de l'ATI et du GTED
- 13:20 – 14:30 *Déjeuner et départ*